

**2B AMÉDINE**

**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 3 000 EUROS**  
**SIÈGE SOCIAL : VERCHAIX (74440), 20 IMPASSE DE LA FRUITIÈRE**  
**831 042 270 RCS ANNECY**

---

**COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2024**

***Pour copie certifiée conforme***  
**Le Gérant**  
**Bertrand BUCHS**

Signé numériquement par Nitro  
Software Belgium NV - Nitro Sign  
Premium pour le compte de  
Bertrand BUCHS (+33652691108)  
Date : 31/07/2024 04.41.21  
Signé avec le mot de passe à  
usage unique envoyé par SMS :  
246004

*Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-avant par l'intermédiaire de la plateforme Connective qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).*

Désignation de l'entreprise		2B AMEDINE				Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue	{	Biens *	FD		FE		FF	
			Services *	FG	433 375	FH		FI	433 375
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	433 375	FK		FL	433 375		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	6 082		
	Autres produits (1) (11)					FQ	12		
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)</b>						FR	439 469	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stocks (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	35 010		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 348		
	Salaires et traitements *					FY	61 580		
	Charges sociales (10)					FZ	19 513		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	(- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *		HS		GA	4 666
				- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	5	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)</b>						GF	122 122		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	317 347		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	0		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>						GP	0		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 529		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>						GU	9 529		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(9 529)		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	307 819		

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

## COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2B AMEDINE			Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	14 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>				HD	14 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>				HH		
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>					HI	14 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *				(X)	HK	77 581	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>					HL	453 469	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>					HM	209 231	
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)</b>					HN	244 238	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO		
	(2) Dont	{	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	{	- Crédit-bail mobilier *		HP	8 740	
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)				HX		
	(6 ter) Dont	{	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC		
			- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD		
	(9) Dont transfert de charges				A1	6 082	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives	A6		Obligatoires	A9	1 214
		dont cotisations facultatives Madelin	A7				
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

## 2B AMÉDINE

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 3 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : VERCHAIX (74440), 20 IMPASSE DE LA FRUITIÈRE

831 042 270 RCS ANNECY

### TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024  
DE L'ASSOCIE UNIQUE  
EN DATE DU 30 JUILLET 2024

#### **TROISIEME DECISION**

*L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024, s'élevant à 244 237,65 €, de la manière suivante :*

- |  |              |
|--|--------------|
| - une somme de   | 150 000,00 € |
| aux actions, à titre de dividende, soit, par action, une somme de 50 € |              |
| - et le surplus, soit  | 94 237,65 €  |
| au compte « Autres réserves »  |              |

---

Total	244 237,65 €
-------	--------------

*Le dividende par action s'élèverait ainsi à 50 €. Il serait mis en paiement dans les délais légaux.*

*Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.*

*Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.*

*A titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.*

*Par ailleurs et en application des dispositions des articles L 136-7 et L 136-8 du Code de la sécurité sociale et sous réserve des dispositions de l'article L 131-6 du même code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale, du prélèvement social et des contributions additionnelles.*

*L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.*

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte que les sommes distribuées à chaque action à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<b>Exercices</b>	<b>Dividende</b>	<b>Abattement</b>	<b>Montant éligible à l'abattement</b>
31 mars 2023	10 €	40 %	10 €
31 mars 2022	NEANT	NEANT	NEANT
17 juin 2022	14,29 €	40 %	14,29 €
31 mars 2021	NEANT	NEANT	NEANT

**Signature :**

***Pour extrait certifié conforme***

Signé électroniquement à la date figurant sous la signature ci-après.

*Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire de la plateforme Connective qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).*

**Le président,  
Bertrand BUCHS**

Signé numériquement par Nitro  
Software Belgium NV - Nitro Sign  
Premium pour le compte de  
Bertrand BUCHS (+33652691108)  
Date : 31/07/2024 04:41:11  
Signé avec le mot de passe à  
usage unique envoyé par SMS :  
246004

**2B AMÉDINE**

**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 3 000 EUROS**

**SIÈGE SOCIAL : VERCHAIX (74440), 20 IMPASSE DE LA FRUITIÈRE**

**831 042 270 RCS ANNECY**

**COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2024**

***Pour copie certifiée conforme***  
**Le Gérant**  
**Bertrand BUCHS**

Signé numériquement par Nitro  
Software Belgium NV - Nitro Sign  
Premium pour le compte de  
Bertrand BUCHS (+33652691108)  
Date : 31/07/2024 04:41:21  
Signé avec le mot de passe à  
usage unique envoyé par SMS :  
246004

*Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-avant par l'intermédiaire de la plateforme Connective qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).*



## BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

cerfa

N° 15949 \* 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2B AMEDINE			Néant <input type="checkbox"/>			
Adresse de l'entreprise		20 IMPASSE DE LA FRUITIERE		74440 VERCHAIX				
SIRET		8 3 1 0 4 2 2 7 0 0 0 0 1 5						
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
						Exercice N clos le 2024-03-31		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
						Net 3		
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC		
		Frais de développement *		CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG		
		Fonds commercial (1)		AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO		
		Constructions		AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	3 091	AS	2 116	975
		Autres immobilisations corporelles		AT	23 014	AU	17 595	5 419
		Immobilisations en cours		AV		AW		
		Avances et acomptes		AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT		
		Autres participations		CU	608 530	CV		608 530
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières *		BH		BI				
TOTAL (II)				BJ	634 635	BK	19 710	614 924
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM		
		En cours de production de biens		BN		BO		
		En cours de production de services		BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS		
		Marchandises		BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *		BX	17 850	BY	17 850	
		Autres créances (3)		BZ	3 065	CA	3 065	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)		CD		CE		
Disponibilités		CF	343 131	CG		343 131		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *		CH	666	CI		666	
	TOTAL (III)		CJ	364 712	CK		364 712	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	999 346	1A	19 710	979 636
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	0
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		2B AMEDINE		Néant *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....3.000.)	DA	3 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...	DB			
	Écarts de réévaluation (2) * ( dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	300		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * ( dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ	DG	219 857		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	244 238		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	467 395	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligatoires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	391 490		
	Emprunts et dettes financières divers ( dont emprunts participatifs EI )	DV	16 928		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 542		
	Dettes fiscales et sociales	DY	99 281		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	512 241		
	Écart de conversion passif *	<b>TOTAL (V)</b>	ED		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	979 636		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		- Écart de réévaluation libre	1D		
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	192 636		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**2B AMÉDINE**

**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 3 000 EUROS**

**SIÈGE SOCIAL : VERCHAIX (74440), 20 IMPASSE DE LA FRUITIÈRE**

**831 042 270 RCS ANNECY**

**COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2024**

***Pour copie certifiée conforme***  
**Le Gérant**  
**Bertrand BUCHS**

Signé numériquement par Nitro  
Software Belgium NV - Nitro Sign  
Premium pour le compte de  
Bertrand BUCHS (+33652691108)  
Date : 31/07/2024 04:41:21  
Signé avec le mot de passe à  
usage unique envoyé par SMS :  
246004

*Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-avant par l'intermédiaire de la plateforme Connective qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).*

# 2B AMEDINE

## Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/03/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 979 636€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 244 238€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Faits caractéristiques de l'exercice

#### Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

#### Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

## INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

### ACTIF

#### Immobilisations

##### Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable

## Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebutis	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
<b>Total Immobilisations Incorporelles (I)</b>	-	-	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 091	-	-	-	-	3 091
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	21 251	-	-	-	-	21 251
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 763	-	-	-	-	1 763
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
<b>Total Immobilisations Corporelles (II)</b>	<b>26 105</b>	-	-	-	-	<b>26 105</b>
Participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	609 300	-	-	-	-	608 530
Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
<b>Total Immobilisations Financières (III)</b>	<b>609 300</b>	-	-	-	-	<b>608 530</b>
<b>Total Général (I + II+III)</b>	<b>635 405</b>	-	-	-	-	<b>634 635</b>

## Amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Amortissement	Amortissement	
<b>Frais établissement et développement (Total I)</b>	-	-	-	-
<b>Autres immobilisations incorporelles (Total II)</b>	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	1 700	415	-	2 116
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de transport	11 582	4 250	-	15 832
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	1 763	-	-	1 763
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
<b>Total Amortissement. Corporelles (Total III)</b>	<b>15 045</b>	<b>4 666</b>	-	<b>19 710</b>
<b>TOTAL Général</b>	<b>15 045</b>	<b>4 666</b>	-	<b>19 710</b>

## Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

## Amortissements dérogatoires :

Compte tenu de l'entrée en vigueur au 01/01/2005 des règlements CRC 2002-10 et 2004-6, figurent désormais en amortissements dérogatoires les amortissements suivants :

- Amortissements dérogatoires résultant de la durée : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon la durée d'usage (durée fiscale) et les amortissements calculés selon la durée réelle d'utilisation.
- Amortissements dérogatoires résultant de la base d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés sur le coût d'entrée en immobilisations et les amortissements calculés sur cette même valeur, diminuée de la valeur résiduelle.
- Amortissements dérogatoires résultant de la méthode d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon le mode dégressif et les amortissements calculés selon le mode linéaire, considéré comme mode économique. La provision pour amortissements dérogatoires s'élève à ..... euros au 31/03/2024.

## Dépréciation Actif Immobilisé :

Dépréciation Actif Immobilisé		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
			Dépréciation	Dépréciation	
Incorporelles		-	-	-	-
Corporelles		-	-	-	-
Financières	Titres mis en équivalence	-	-	-	-
	Titres de participation	-	-	-	-
	Autres immo. financières	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>		-	-	-	-

## Précisions sur éléments Actifs immobilisés :

## Frais D'établissement :

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont inscrits à l'actif en frais d'établissement pour un montant de ..... €

Ils sont amortis sur une durée de ... ans.

Fonds Commercial :

Si le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Les dépréciations constatées ne peuvent pas faire l'objet de reprise ultérieure.

Si le fonds commercial est amorti en fonction d'un élément objectif de durée d'utilisation

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Si option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (art L123-16 du code de com.)

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Nature	Montant des éléments				Durée d'utilisation	Amortissements	Dépréciation	Valeur nette
	Acquis	Réévalués	Reçus en apport	Total				

Frais de Recherche et de Développement :

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale. La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Les frais Engagés s'élèvent à .... Et correspondent à ....

Ils sont amortis sur .... années.

Ou

Si comptabilisation en charges : montant comptabilisé au cours de l'exercice.

## Immobilisations Financières :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées.

Immobilisations Financières	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	609 300	-	-	-	-	608 530
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
<b>Total Général</b>	<b>609 300</b>	-	-	-	-	<b>608 530</b>

## Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Actifs	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-

## Produits à Recevoir :

	Produits à Recevoir	Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
	<b>Total</b>	-

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		17 850	17 850	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	665	665	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		2 400	2 400	-
Charges constatées d'avance		666	666	-
<b>Totaux</b>		<b>21 581</b>	<b>21 581</b>	-
Prêts accordés en cours d'exercice		-	-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-	-	-
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-	-	-

#### Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	343 131	200 380
<b>Total</b>	<b>343 131</b>	<b>200 380</b>

VMP	Prix	Marché	Bilan	Ecart

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel

## PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social		Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice		3 000	1,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice		0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions			0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice		3 000	1,00

Libellé	Solde à L'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations		Solde à la Clôture
			+	-	
Capital Social	3 000				3 000
Réserve légale	300				300
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	198 072				219 857
Report à nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	51 785				244 238

La société détient ... % de ses propres actions.

## État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	417 798	71 885	345 913	-
Emprunts et dettes financières divers	4	4	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 542	4 542	-	-
Personnel et comptes rattachés	10 907	10 907	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	9 711	9 711	-	-
Impôts sur les bénéfices	66 982	66 982	-	-
T.V.A.	10 853	10 853	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	828	828	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	16 924	16 924	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAUX</b>	<b>538 549</b>	<b>192 636</b>	<b>345 913</b>	<b>-</b>
<i>Dont :</i>				
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-	-	-	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-	-	-	-
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	16 924	-	-	-

## Charges à Payer :

Charges à Payer :		Montant
Congés payés	Congés payés	-
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	4
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	3 878
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	10 000
	Organismes Sociaux	4 800
	Autres charges fiscales	828
	Divers	-
<b>Total</b>		<b>19 510</b>

Compte de Résultat :

Chiffre d'affaires :

		CA HT France	CA HT Export et intra-communautaire	Total
Marchandises		-	-	-
Production	Biens	-	-	-
	Services	433 375	-	433 375
<b>Chiffre d'affaires total</b>		<b>433 375</b>		<b>- 433 375</b>

Transferts de Charges :

	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges	6 082	72

## Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
<b>Total Produits Financiers</b>	-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	9 529	111
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
<b>Total charges financières</b>	<b>9 529</b>	<b>111</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-9 529</b>	<b>-111</b>

## Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits Exceptionnels sur Opération en capital	14 000	-
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>14 000</b>	-
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges Exceptionnelle sur Opération en capital	-	180
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
<b>Total charges exceptionnelles</b>	-	<b>180</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>14 000</b>	<b>-180</b>

## Impôts sur les sociétés :

	Avant IS	Impôt Taux Réduit	Impôt Taux Normal	Résultat Net
Résultat Courant	307 819			
Résultat Exceptionnel	14 000			
<b>Total</b>	<b>321 819</b>	-	-	-

## Honoraires du Commissaire aux Comptes :

	CAC 1	CAC 2
Mission de contrôle légal des comptes		
Autres prestations		
<b>Total</b>	-	-

## Autres Informations Spécifiques :

### Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

(À adapter le cas échéant à votre dossier)

### Informations sur les Parties Liées :

Liste des transactions au sens de l'article R123-199-1 du Code de Commerce :

Parties liées	Nature de la convention avec la partie liée	Montant des transactions avec la partie liée	Autres informations (ex poste des comptes) nécessaire à l'appréciation

### Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	
Agents de maîtrise et techniciens	
Ouvriers	
<b>Total</b>	-

Ou

Pas de salariés.

### Engagements Financiers donnés et Reçus :

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Autres engagements donnés	
...	
Dont concernant :	
- Les dirigeants	
- Les filiales	
- Les participations	
- Les autres entreprises liées	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus	
...	
Dont concernant :	
- Les dirigeants	
- Les filiales	
- Les participations	
- Les autres entreprises liées	

Engagements de dettes assorties de sûretés réelles :

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
...	

Engagement de Crédit-Bail :

Simulation des amortissements si acquisition en pleine propriété :

Type Crédit-Bail	Coût d'entrée	Dotations aux Amortissements		Valeur Résiduelle
		De l'exercice	Cumulées	
Terrain				
Constructions				
Installations Techniques				
Matériel et Outillage				
Autres Immobilisations Corporelles				
<b>Total</b>		-	-	-

Tableaux des engagements de crédit-bail :

Type Crédit-Bail	Redevances Payées		Redevances Restant à payer			Valeur Résiduelle
	De l'exercice	Cumulées	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans Total	
Terrain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 0,00	0,00
Installations Techniques Matériel et Outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 0,00	0,00
Autres Immobilisations Corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 0,00</b>	<b>0,00</b>